

*Association*

Belgique – België  
P.P.  
1081 Bruxelles 8  
P 002197

*Culturelle*



*de Dilbeek* ASBL

N°121 Nov. Déc. 2024

Paraît tous les 2 mois

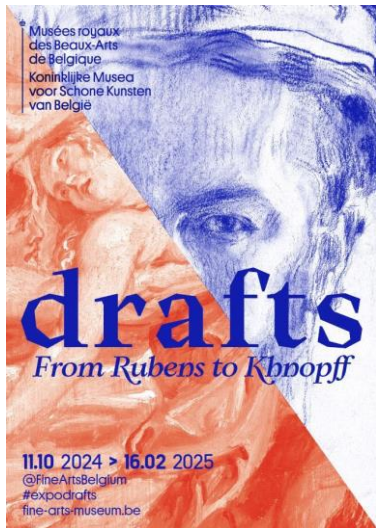
**ON EN PARLE...**

**Drafts. From Rubens to Khnopff**

Comment naît une œuvre d'art ?

C'est à cette question que les Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique (MRBAB) tentent de répondre grâce à leur nouvelle exposition consacrée

à l'esquisse. À la base de celle-ci, le geste créateur, présenté ici dans tous ses états.



Un parcours d'une centaine d'œuvres emmène le visiteur dans l'intimité de la création, l'invitant à pousser les portes de l'atelier pour tenter de saisir l'âme-même de l'œuvre, la première idée couchée sur une feuille blanche, une planche de bois ou un carton.

Cette immersion, promesse de découvertes, offre une nouvelle perspective sur les dessous des créations d'artistes iconiques, de Rogier van der Weyden à James Ensor, en passant par Rembrandt, Rubens et Magritte.

L'exposition se déploie à travers le temps, allant du XVe au XIXe siècle, avec une incursion dans le XXe siècle. On passe de surprise en surprise, d'une esquisse sur toile de Jacques Jordaens à une maquette d'Alexander Calder, d'une aquarelle d'Anne Bonnet à une huile sur toile de Delacroix. Les dessins préparatoires de Rik Wouters côtoient les projets de décoration de l'hôtel Stocklet signés de la main d'Eugène Khnopff, des hauts-reliefs et des statuettes de Constantin Meunier et des croquis saisis directement en plein air par Gustave Courbet ou par Ferdinand De Braekeleer.

A travers une scénographie thématique, des œuvres peu connues, rarement (voire jamais) exposées côtoient les célèbrissimes et foisonnantes esquisses de Peter-Paul Rubens.

### **Où ?**

*Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique*

*Salles d'expositions temporaires (- 4)*

*Rue de la Régence 3*

*1000 Bruxelles*

*[fine-arts-belgium.be](http://fine-arts-belgium.be)*

*[info@fine-arts-belgium.be](mailto:info@fine-arts-belgium.be)*

*02 508 38 11*

### **Quand ?**

*Du 11/10/2024 au 16/02/2025*

### **Comment s'y rendre ?**

*Métro lignes 1 et 5 / Bus lignes 27, 38, 71, 95, 29, 63, 65 et 66 / Tram lignes 92 et 93/  
Train jusqu'à la gare de Bruxelles-Central*

### **Renseignements :**

<https://fine-arts-museum.be/fr/expositions/drafts>

Crédits image : Peter Paul Rubens [1577-1640], L'enlèvement d'Hippodamie (détail) & Fernand Khnopff [1858-1921], Carnet de croquis (détail), Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, Bruxelles / photo : J. Geleyns - Art Photography

## **PROCHAINES ACTIVITES CULTURELLES**

**NOVEMBRE 2024**

**Samedi 16 novembre à 15 h - Activité 2024/28 - Concert dédié à la chanson française des années 60/70 et à Jacques Brel avec Stan Pollet, guitariste et chanteur de proximité**

**Stan Pollet**, auteur-compositeur-interprète, a commencé à gratter la guitare à 11 ans et a écrit sa première chanson à 14 ans. Dans sa plus tendre enfance, il a baigné dans les chansons de Brassens, Brel et Felix Leclercq qui tournaient sur le pick-up paternel. Il a grandi avec celles de Joe Dassin, Pierre Perret, Gilbert Bécaud, Hugues Aufray et beaucoup d'autres. Etudiant, il fera écouter ses compositions personnelles autour de lui lors d'évènements festifs et dans quelques bars.

Adulte, il suit un cours de chant classique pendant plus de 10 ans, ce qui lui permet d'acquérir une bonne technique vocale. Au milieu des années 90, il devient chanteur leader dans un big band, en interprétant entre autres, les succès de Ray Ventura, des extraits d'opérettes et de comédies musicales. Ceci l'amène à produire plusieurs tournées en France et à participer à l'émission de Pascal Sevran « La chance au chanson » avec Ginette Garcin à qui il donne la réplique à l'occasion de la sortie de son album.



Dans les années deux mille, il devient l'interprète attitré du répertoire de Brel auprès d'une société organisatrice d'évènements culturels en Belgique. Avec Pipou (chanteur-percussionniste de « Two man's sound », complice de Philippe Lafontaine), il forme un duo aux chansons originales qu'il présente aux Francofolies de Spa en 2002 et 2012.

Que ce soit dans des cafés-théâtres, des grandes scènes en plein air ou chez des particuliers, il offre des récitals de chansons introduites par un monologue qui permet d'amener son public dans l'univers de chaque morceau. Le 16 novembre, notre association ouvre les portes de son local à cet artiste qui se plaît à mélanger humour et tendresse dans ses spectacles.

Pour passer cet après-midi musical, venez nous rejoindre au 116 chaussée de Ninove à 1700 Dilbeek. (Voir plan en page 7)

Les places étant limitées, il est souhaitable de téléphoner au préalable à Béatrice Clynhens au 0476 91 61 67.

*Les portes sont ouvertes dès 14 h afin de permettre aux lecteurs et lectrices de se plonger dans les rayonnages de notre bibliothèque. Savez-vous que vous pouvez consulter le catalogue des livres à emprunter sur notre site : <https://acd-dilbeek.be/la-bibliotheque-de-lacd/>*

[Béatrice Clynhens](#)

**Samedi 23 novembre à 11 h 45 - Activité 2024/29 - Visite de la  
Faïencerie KERAMIS BOCH située à La Louvière**



**Rendez-vous** dans la salle des guichets de la gare de Bruxelles-Central (terrasse Starbucks) à 11 h 45, **le samedi 23 novembre**. Nous vous proposons une visite guidée de l'ancienne faïencerie Boch située à La Louvière, heureusement préservée et transformée en un musée qui présente une rétrospective remarquable des œuvres réalisées entre 1841 et 2010. Nous parcourons même les immenses fours bouteilles qui ont été conservés et dans lesquels on peut pénétrer.

### **Horaire**

- Aller :

- Départ de la Gare Centrale en direction de Charleroi à 12 h
- Correspondance à Luttre : arrivée 12 h 42 / départ 12 h 59
- Arrivée à La Louvière à 13 h 32

Le musée est situé à 200 m de la gare.

Nous effectuerons la visite du musée avec un guide, durée 1 h 30 environ, ensuite nous prendrons une collation à la cafétéria du musée.

- Retour :

- Départ de La Louvière à 17 h 35
- Correspondance à Marchienne-au-Pont : arrivée 18 h 03 / départ 18 h 10
- Arrivée à Bruxelles Gare Centrale à 19 h 03

### **Inscriptions**

Veillez vous inscrire auprès de Nicole et Albert De Preter au 02/569 31 09 ou par mail chez [albert.de.preter@skynet.be](mailto:albert.de.preter@skynet.be)

Vous confirmez votre inscription en payant la somme de **25 €** sur le compte N° BE25 2100 2366 1382 de Nicole Coopman avant le 18 novembre.

Cette somme couvre le billet d'entrée et la prestation du guide du musée. Il vous reste à prévoir l'achat du billet de train Bruxelles - La Louvière aller/retour et les dépenses à la cafétéria. Au plaisir de vous rencontrer nombreux.

Nicole et Albert De Preter

**DECEMBRE 2024**

**Dimanche 15 décembre à 16 h - Activité 2024/30 - Après-midi théâtrale à la Comédie Royale Claude Volter située à Woluwe-Saint-Pierre. A l'affiche pour célébrer les fêtes de fin d'année : « L'invité » comédie grinçante de David Pharao**

Après 3 ans de chômage et de galère, Gérard est engagé pour un poste en Indonésie. Afin de s'attirer les faveurs du nouvel employeur, il l'invite à dîner chez lui, au grand dam, de sa femme Colette, piètre cuisinière qui, affolée, demande au voisin, expert en communication, de les « coacher ».



En moins de vingt-quatre heures, il va tout transformer : du menu à la décoration, du style de vie à la culture générale... Tout y passe ! Au comble de l'angoisse, le couple ouvre enfin la porte à l'invité...

Ne ratez pas cette comédie aux multiples rebondissements où se mêlent la drôlerie et la férocité. Avec Stéphanie Moriau, Frédéric Haugness, Michel de Warzée et Bernard d'Oultremont.

**Prix des places : 15 € (membre), 22 € (non membre).** Les billets sont à retirer le jour J auprès de Béatrice Clynhens. Ils ne seront ni repris ni échangés.

**Rendez-vous à 15 h 30 précises** dans le hall d'entrée du théâtre situé avenue des Frères Legrain 98 à 1150 Bruxelles.

**Accès :** Parking aisé – Bus 36 (arrêt Mouettes devant le théâtre) – Tram 7 et 25 (arrêt Boileau + bus 36) – Métro 5 (arrêt Thieffry, Pétillon + bus 36) ou arrêt Hankar + 10 minutes à pied

**Réservation préalable obligatoire** en téléphonant au 0476 91 61 67 de Béatrice Clynhens et **paiement de confirmation** sur son compte BE44 0010 1142 8945 **avant le 1<sup>er</sup> décembre.**

Béatrice Clynhens

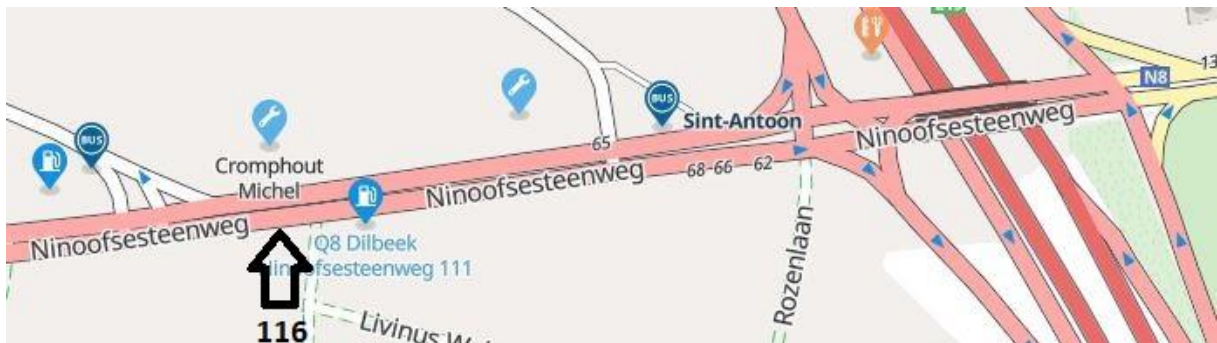
## ACTIVITES PING-PONG (2024/31 A 2024/34)

Calendrier (sous réserve) :

- 7 et 21 novembre 2024 de 14 h à 16 h
- 5 et 19 décembre 2024 de 14 h à 16 h

Renseignements : Ronald JURRJENS (par téléphone au 02 463 06 47 ou au 0486 118 037 ou par courriel [ronald.jurrijens@telenet.be](mailto:ronald.jurrijens@telenet.be))

Lieu : chaussée de Ninove 116 à Dilbeek



## PROCHAINES ACTIVITES ENVISAGEES

- 🇳🇱 Janvier 2025 : dîner traditionnel de nouvel an
- 🇳🇱 Février 2025 : organisation d'une conférence dont le thème sera annoncé dans le prochain numéro.

## SOUVENIR... SOUVENIR

### Samedi 28 septembre 2024 - Visite de la ville de Lierre (Lier)

Nous sommes huit à nous retrouver à la gare de Bruxelles-Central pour entamer la visite de la ville de Lierre située entre Anvers et Malines. Arrivés à destination par un temps d'automne aux nuages menaçants nous empruntons la rue principale vers la belle Grand-Place de Lierre. Il est midi, la terrasse du restaurant « Het Moment » nous attend. Nous avons vue sur le bel Hôtel de Ville construit en style rococo brabançon en 1740 à l'emplacement de l'ancienne Halle aux Draps et sur son voisin le

Beffroi en style gothique datant de 1360 qui est inscrit au patrimoine de l'Unesco depuis 1998.



Un défilé de véhicules anciens et bruyants interrompt notre repas. Il s'agit de véhicules principalement américains et quelques autres anglais restaurés par des bénévoles qui défilent en cortège pour fêter la libération de la ville qui eut lieu en septembre 1944. On remarque des camions, des ambulances, des véhicules amphibies et même un char d'assaut qui reste statique. Les véhicules sont marqués de l'étoile blanche américaine tandis que les fenêtres des immeubles sont pavoisées de drapeaux belges. Il faut fendre la foule pour rejoindre la tour Zimmer et le musée pour découvrir l'œuvre de Louis Zimmer (1888-1971).

Louis Zimmer était un astronome et horloger de génie de nationalité belge. Il faut rendre hommage à son mérite exceptionnel d'autodidacte, à sa compréhension de phénomènes astronomiques complexes ainsi qu'à son sens de la précision.

Ses réalisations sont intégrées dans l'ancienne tour Cornélius, vestige des fortifications que l'on a partiellement démontées et reconstruites pour pouvoir insérer les mécanismes de l'horloge et qui a été baptisée « Tour Zimmer » en 1930.





C'est à l'occasion du centenaire de l'indépendance de la Belgique que Zimmer fit don de l'horloge à la ville de Lierre. L'horloge du Centenaire offre en façade 13 indications du temps différentes soit :

- l'heure officielle de Belgique
- le cycle lunaire



- l'équation du temps
- les signes du Zodiaque
- le cycle solaire et les lettres dominicales
- les jours de la semaine
- le globe terrestre
- les mois
- les dates
- les saisons
- les marées
- l'âge de la lune
- les phases de la lune

Aux douze coups, on voit apparaître le carrousel sur le côté droit de la tour représentant :

- les années 1830
- le blason de la Belgique

- les trois premiers rois
- le blason de Lierre
- les six Bourgmestres de la ville depuis 1830

Il est surmonté de quatre portes d'où sortent des automates représentant les quatre phases de la vie :



- l'enfance
- la jeunesse
- l'âge adulte
- la vieillesse

Nous avons parcouru l'intérieur de la tour et admiré les mécanismes qui font fonctionner les horloges et les automates. Inutile de préciser que nous étions dépassés par cette réalisation hors du commun. C'est avec plaisir que nous avons retrouvé l'extérieur et cette atmosphère automnale avec cette lumière diaphane, mi-ensoleillée, mi-humide.

Par des rues en pavés d'époque, nous rejoignons la Nèthe et ses barques. Le batelier et son guide coiffé d'un canotier nous attendent. Notre guide est poète, c'est avec passion qu'il nous dispense l'historique des canaux de la ville.



L'excursion dure 45 minutes, 5 ponts nous obligent à courber l'échine, car ils ont été reconstruits trop bas. Au fil de l'eau c'est la douceur, le calme, les reflets dans l'eau des belles maisons en briques avec leurs pignons en gradins.

On se croit à Bruges, nous saluons les habitués des nombreuses terrasses qui nous font signe au passage.

Enfin, il nous reste à visiter à pied le béguinage qui compte 162 maisons réparties dans 11 rues et ruelles.



Les maisons ne sont pas toutes identiques comme à Bruges et s'inscrivent dans le tissu urbain, elles sont dominées par l'église Sint-Margarita de 1664. Toutes les maisons sont en cours de rénovation, il y en a pour des années.

Après cette journée bien remplie, il nous reste à prendre le verre de l'amitié avant de retrouver le train pour Bruxelles. Nous avons échappé à la pluie.

Nicole et Albert De Preter

#### Sources :

Documentation publiée par Zimmertorencomité Lier VZW et le service Municipal de Tourisme

Michelin 2024 - Lierre - Guide Travel Culture

SNCB 2024 City trips, découvrez la Belgique

Photos : Nicole Coopman

## **AVIS DE RECHERCHE**

Nous avons déposé une collection presque complète des bulletins de l'ACD depuis le N° 1 jusqu'au N° 120 à la Bibliothèque Nationale de Belgique située au Mont des Arts à Bruxelles. Nous laisserons ainsi une trace de nos activités pour l'histoire.

Il nous manque malheureusement quatre numéros pour disposer d'une collection complète, soit les numéros 3, 4, 7 et 19.

Pouvez-vous nous aider à trouver l'un ou l'autre de ces numéros, nous les céder ou nous les prêter pour nous permettre de réaliser des copies pour nos archives et pour la Bibliothèque Nationale.

Merci d'avance de prendre contact avec Albert DE PRETER (téléphone : 02/569 31 09).

## ECHOS DE LA BIBLIOTHEQUE

Tracy Rees

**Le Manoir aux Roses** (Editions Pocket, Paris, 2023)



**Dans les quartiers les plus huppés de Londres, chaque maison a son secret. Drames, trahisons et revirements inattendus animent ce roman à découvrir absolument !**

*Londres, 1895.*

Pour la petite Otilie Finch, Londres est une nouvelle ville fascinante à explorer alors que sa famille s'installe dans le riche quartier de Hampstead à la suite d'un obscur scandale les ayant forcés à déménager précipitamment. Seule ombre au tableau : sa mère est maintenant confinée à sa chambre par une étrange maladie. Pour Mabs Daley, habituée à trimer chaque jour aux canaux où elle décharge les barges pour nourrir ses frères et sœurs, un emploi de dame de compagnie dans le quartier huppé de Hampstead est une opportunité de rêve. Mais derrière les lourdes portes de la somptueuse demeure, la jeune femme

découvre un univers inquiétant, dominé par les accès de colère de sa nouvelle patronne et les rumeurs du scandale. Peu à peu, elle se prend pourtant d'affection pour la petite Otilie et se lie d'amitié avec une jeune bourgeoise du voisinage éprise de liberté. Jusqu'au jour où elle devra choisir entre conserver la sécurité offerte par sa nouvelle condition et tenter de sauver la famille Finch des secrets qui la rongent de l'intérieur...

(Babelio)

#### Ouvrages arrivés récemment dans les rayonnages de notre bibliothèque

- Amélie Nothomb – **Psychopompe** (Albin Michel, Paris, 2023)
- Amélie Nothomb – **Le livre des sœurs** (Le Livre de Poche, Paris, 2022)
- Amélie Nothomb – **L'impossible retour** (Albin Michel, Paris 2024)
- Erich-Emmanuel Schmitt – **La lumière du bonheur** (Albin Michel, Paris, 2024)
- Christian Jacq – **Crime à quatre mains** (XO Editions, Paris, 2024)
- Joël Dicker – **Un animal sauvage** (Rosie & Wolfe, Genève, 2024)

## **Venez plonger dans le monde des livres !**

Que vous soyez à la recherche d'inspiration, d'ouvrages éducatifs ou de divertissement, notre bibliothèque couvre une large gamme d'auteurs et de genres littéraires.

**Où ?** Dans notre espace littéraire situé chaussée de Ninove, 116 à 1700 Dilbeek. (Voir plan en page 7)

**Quand ?** Ouverture des portes une heure avant chaque événement culturel se tenant à cette adresse. Les rendez-vous sont fixés dans les bulletins et sur le calendrier de notre site <https://acd-dilbeek.be/activites-culturelles-acd/>

### **Modalités ?**

- Le service de prêt est tout à fait gratuit, encourageant ainsi la découverte et l'exploration littéraires sans barrière.
- Les coordonnées de l'emprunteur et des ouvrages empruntés doivent simplement être notées dans le registre des emprunts mis à disposition.
- Les ouvrages empruntés sont ramenés lors d'une activité ultérieure ou simplement déposés dans la boîte aux lettres du local à droite de la porte d'entrée.
- Le catalogue de tous les ouvrages est disponible dans le local et sur le site <https://acd-dilbeek.be/la-bibliotheque-de-lacd/>

## A NE PAS MANQUER...NUTS-BASTOGNE

### « Nuts ! » Bastogne, centre de référence de la Seconde Guerre mondiale

Bastogne prépare le 80<sup>e</sup> anniversaire de la Bataille des Ardennes, les 13, 14 et 15 décembre 2024 : hommage aux vétérans, reconstitutions, dédicaces, défilés, concerts...

En attendant cette commémoration qui s'annonce véritablement exceptionnelle, pourquoi ne répondriez-vous pas à l'invitation lancée par la ville de Bastogne à vivre quatre expériences immersives, dont une dans la cave où le général McAuliffe répondit « Nuts ! » à l'ultimatum de l'armée allemande, à Noël 1944.

### Le Mardasson et le Bastogne War Museum

Commencez par le Mardasson, qui honore la mémoire de 76.890 soldats américains tués, blessés ou disparus pendant la Bataille des Ardennes. À côté, visitez le Bastogne War Museum, centre de mémoire majeur consacré à la Seconde Guerre mondiale à travers l'histoire de la Bataille des Ardennes. Trois spectacles multisensoriels vous plongent dans une expérience immersive sur les pas de quatre personnes au cœur du conflit : un lieutenant allemand, une jeune institutrice de Bastogne, un musicien de 13 ans et un caporal américain.



### Bois Jacques – « Generations45 »

Visitez ensuite les vestiges du champ de bataille du Bois Jacques grâce à une application mobile en réalité augmentée. Partagez ainsi la vie quotidienne des G.I's. de la Easy Company terrés dans les *foxholes* (trous

de fusiliers). Puis, dans « Generations45 », suivez le parcours de deux vétérans, l'un américain, l'autre allemand, dans l'Europe d'après-guerre, de 1945 à 1989, des ruines de Bastogne jusqu'au Mur de Berlin. Vous verrez la réplique grandeur nature d'un chasseur américain P51 Mustang.



### **Bastogne War Rooms**

Plongez enfin au cœur du quartier général de la résistance américaine lors de la Bataille de Bastogne. Dans les caves historiques, les Bastogne War Rooms, grâce à quatre dispositifs vidéos immersifs d'environ cinq minutes et un audioguide (fr-néerl-all-angl), vous assistez aux quatre moments cruciaux du 22 décembre 1944, jour où le général McAuliffe répondit du seul mot « Nuts ! » (« des noix ! », Allez vous faire voir) aux émissaires allemands demandant la reddition des 18 000 G.I.s. encerclés à Bastogne.

### **Trois grandes tables interactives**

Au rez-de-chaussée, vous découvrez, sur de grandes tables interactives symbolisant des cartes d'état-major, les faits marquants de la Bataille des Ardennes, de l'offensive allemande de décembre 1944 (la première table) aux combats peu connus mais non moins meurtriers de janvier 1945 (la troisième) en passant par le siège de Bastogne vu du ciel (la deuxième). À plusieurs endroits de la carte, vous pouvez voir les combats en direct avec le déplacement en temps réel des divisions armées. Complétez l'expérience par des arrêts sur image et des explications audios. Quatre objets d'époque vous racontent « leur » histoire si vous posez la main sur eux : le casque d'un vieux soldat allemand fait prisonnier, la pelle d'un malheureux G.I. mort au combat...

## **Des objets retrouvés dans les villages meurtris**

Des pièces originales illustrent le triste quotidien des combattants de l'hiver 1944-1945 : trousse médicale, vêtements militaires américains et allemands, bottines à la semelle de bois, paquet de cigarettes allemand contenant un livret de propagande... Chaque objet parle de l'homme à qui il appartenait, y compris le sac réunissant les effets d'un soldat mort. La robe bleue à nid-d'abeilles, confectionnée avec la toile d'un parachute largué sur Bastogne pour la fiancée d'un G.I., fut rapportée à Bastogne après la guerre.

## **Parcours interactifs pour les écoles et les jeunes**

Des bornes interactives amènent les jeunes à tenir des rôles, comme celui du soldat triant les parachutes de ravitaillement (soins, alimentation, armes), ou à répondre aux questions du reporter de guerre Fred McKensie à travers différents dispositifs.



Ainsi la ville de Bastogne a-t-elle l'ambition de devenir le centre de référence de la Seconde Guerre mondiale en Belgique et en Europe.

Informations :

[www.bastognewarmuseum.be](http://www.bastognewarmuseum.be)

[info@bastognewarmuseum.be](mailto:info@bastognewarmuseum.be) - Tél. : 061 21 02 20

Michèle Lenoble-Pinson



Si vous voulez vous replonger dans le quotidien des villageois pendant ces journées de combats intenses qui se sont déroulés autour de Bastogne à Noël 1944, relisez les pages du journal que ma maman a rédigé sous les pluies de balles et d'obus... Voir l'article « Souvenons-nous... Il y a 75 ans... » paru dans notre bulletin N° 97 en novembre/décembre 2019.

Les versions pdf de ce numéro et/ou de l'article peuvent vous être envoyées par courriel sur simple demande adressée à [info@acd-dilbeek.be](mailto:info@acd-dilbeek.be) (Benoît Briffaut)

\*\*\*

## **6 juin 1944 - 6 juin 2024**

Il n'est jamais vain de se souvenir à qui nous devons notre libération du nazisme et du fascisme en 1945... car beaucoup aujourd'hui ont la mémoire courte ! Et l'Europe se teinte de noir !

Pour tous ceux qui sont morts pour nous, le jour du débarquement :

*6 juin 1944*

*Ils étaient des milliers,  
Des volontaires,  
Depuis l'autre côté de l'océan  
À débarquer sur nos terres  
En Occident,  
Pour nous redonner  
La liberté  
Et vaincre les tyrans.*

*En Normandie,  
Des centaines furent fauchés  
À peine le pied posé.*

*Et leur âme, en errance,  
Par les vagues,  
Emportée.  
Sur la plage,  
Le soir tombé,  
Montent les soupirs  
De leur vingt ans.*

*Car leurs corps meurtris*

*Gisent ici !*

*Sans se retourner,  
Leurs frères d'armes  
Devaient continuer.*

*Et d'Omaha Beach  
À Bastogne,  
Le grand élan  
De la libération avait débuté.*

*6 juin 2024  
Quatre-vingts ans après,  
La leçon du passé  
Est-elle déjà oubliée ?*

Chloé Bindels

## **BON A SAVOIR ...**

### **Prudence est mère de sûreté**

Tout comme moi, vous recevez très régulièrement des e-mails qui semblent provenir d'un de vos amis, d'un employé de votre banque ou même d'un membre de notre association. Vous vous étonnez dans un premier temps de recevoir un mail de cette personne, vous restez un peu sur vos gardes et vous faites bien. D'autant que cet « ami » ou cette « relation » vous demande de cliquer sur un lien pour consulter des informations importantes à votre sujet... ou au sien, ou pour confirmer certaines informations d'ordre privé ou encore pour vous demander de l'aide dans la situation embarrassante dans laquelle il se trouve, par exemple.

Un de nos « membres » a même envoyé à notre trésorier une invitation à payer une facture pour des fournitures informatiques livrées à notre association... par une société bien connue établie sur ce marché. En voici le fac-similé.

**Objet : Facture DE438701**

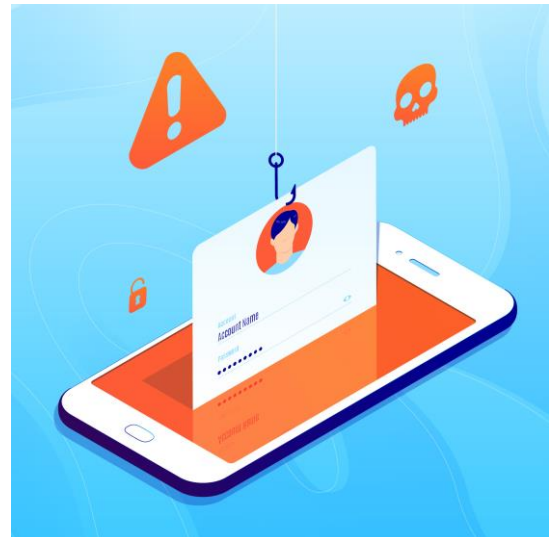
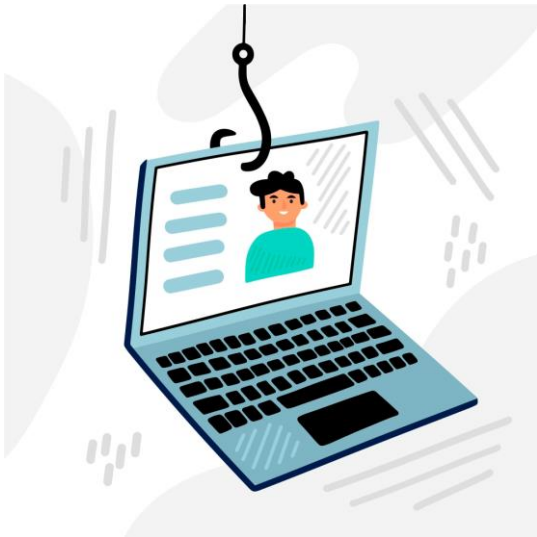
*Je vous annexe l'ordre de virement d'un montant de 3975 €. Pour matériel de communication, informatique et Site web.*

*Veillez envoyer la preuve à Mme Godwin par email. [paiement.xyzxyz@tttttt.com](mailto:paiement.xyzxyz@tttttt.com) une fois le paiement effectuée.*

*Belle journée.*

Inutile de dire qu'il s'agit-là d'une usurpation d'identité et que notre membre n'y est pour rien...

Cette technique s'appelle le « phishing », le hameçonnage. Le but du « pêcheur » est de « **pêcher** » des données sensibles, comme des informations personnelles, des mots de passe, des données de carte bancaire ou de crédit. Une fois qu'il s'est emparé de ces données, l'escroc a les coudées franches : il peut par exemple accéder aux principaux comptes de la victime et ainsi dérober son argent ou usurper son identité.



Images Freepik

Soyez tout aussi attentifs en consultant vos SMS car eux aussi, tout comme les applis de messagerie instantanée telles WhatsApp ou Facebook Messenger e.a. sont utilisés pour le « **smishing** » : vous recevez un sms, un message WhatsApp ou Messenger contenant une mise en garde (p. ex. « C'est toi dans cette vidéo ? » ou « Payez maintenant ou votre compte sera bloqué ») ou une offre (p. ex.

« Rempportez un bon d'achat de 100 € dans telle ou telle grande surface ») qui vous demande de cliquer sur un lien ou de composer un numéro de téléphone. Le lien installe un malware ou dirige vers une page web contrefaite sur laquelle vous êtes invité à compléter vos données (de paiement). Le numéro de téléphone quant à lui aboutit à un fraudeur qui se fait passer pour une entreprise et tente de vous soutirer vos données.

Si vous recevez ce type d'e-mail, de SMS ou de message même s'il semble a priori provenir d'un ami ou d'une société connue, voire de votre banque, de votre opérateur téléphonique ou encore du service des Pensions n'ouvrez jamais le fichier attaché, ne cliquez sur aucun lien, ne remplissez aucun formulaire, n'appellez surtout pas le numéro de téléphone.... Ne répondez pas à ce message et supprimez-le. Ne partagez en aucun cas des données personnelles avec qui que ce soit sur votre messagerie. Bref, ne faites rien, supprimez-le ! Mais avant, envoyez le message tel quel ou une capture d'écran à [suspect@safeonweb.be](mailto:suspect@safeonweb.be)

Les messages suspects seront alors bloqués par les divers navigateurs et les liens suspects seront supprimés. Pour en savoir plus sur ce service, n'hésitez pas à consulter le site

<https://safeonweb.be/fr/quest-ce-que-suspectsafeonwebbe>

En plus,

- Assurez-vous que vos logiciels antivirus et anti-malware sont à jour. Cela aidera à détecter et à prévenir les menaces potentielles pour la sécurité.
- Si vous avez accidentellement divulgué un nom d'utilisateur et un mot de passe, remplacez immédiatement votre mot de passe par un mot de passe fort et unique.
- Si vous avez accidentellement téléchargé et ouvert une pièce jointe potentiellement malveillante, exécutez une analyse antivirus complète sur votre appareil.
- Modifiez régulièrement (au moins tous les 6 mois) vos mots de passe. Si vous avez du mal à en retenir plusieurs, pensez à installer un gestionnaire de mots de passe : vous n'aurez plus qu'un mot de passe à retenir !
- Ne partagez jamais avec quiconque vos identifiants, mots de passe ou codes à usage unique pour vous connecter à un espace sécurisé. Ne confiez jamais votre code de carte bancaire à qui que ce soit.
- Si vous avez déjà communiqué ce type d'information : contactez

votre banque et changez vos mots de passe sans délai.

- Ne répondez jamais à un courriel sollicitant vos informations personnelles et n'ouvrez pas les pièces qui y sont jointes.
- Méfiez-vous des offres trop alléchantes.
- N'acceptez jamais de conclure un contrat, de recevoir un virement ou d'encaisser un chèque pour le compte de quelqu'un d'autre.

Benoît Briffaut

## **Histoire et origine de la Toussaint : une célébration millénaire**

*Au cœur de la saison automnale, le 1<sup>er</sup> jour du mois de novembre, la fête de la Toussaint occupe une place particulière au sein du calendrier. Souvent associée à la fête des morts, elle se différencie pourtant de cette célébration des défunts. Ce jour férié possède une histoire qui renvoie à de nombreux siècles en arrière. Lié à la religion catholique, il conserve encore aujourd'hui une symbolique forte. Découvrez dans cet article la riche histoire et les origines millénaires de la Toussaint.*

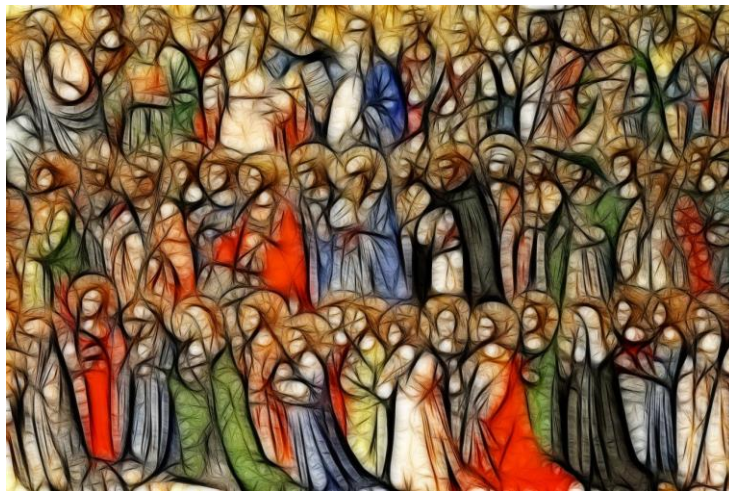


Image par Gerd Altmann de Pixabay

### • **Les origines de la fête de la Toussaint**

Pour connaître les origines de la fête de la Toussaint, il faut remonter de nombreux siècles en arrière et voyager à travers le monde. En effet, la Toussaint ne s'inscrit pas dans les textes bibliques, mais est une création de l'Église. C'est au IV<sup>e</sup> siècle, vraisemblablement dans un des pays de l'Église d'Orient comme l'Égypte, la Syrie ou encore la Turquie, que naît

en effet la Toussaint. Les Chrétiens de l'époque célébraient alors tous les martyrs et cette fête avait lieu le premier dimanche qui suivait la Pentecôte. Il faut attendre l'arrivée de la Toussaint en Europe et à Rome pour voir cette fête évoluer encore. C'est à cette période que le Pape Boniface IV consacre le Panthéon, ancien temple païen, après y avoir fait parvenir des ossements de martyrs. Lors de la consécration effectuée le 13 mai 609, le Panthéon devient un édifice sacré et porte le nom d'église Sainte-Marie aux Martyrs. Cette date devient symboliquement la Fête des martyrs et de tous les saints et se rapproche de la Toussaint que l'on connaît aujourd'hui.

- **Pourquoi cette date du 1er novembre ?**

Depuis des temps lointains, les **peuples celtes** d'Irlande et de Grande-Bretagne célébraient **Samain**, une fête qui commémorait les défunts et marquaient le jour de l'an. **Au VIII<sup>e</sup> siècle**, c'est justement pour combattre cette fête païenne que le pape Grégoire III mit en place ce même jour la fête chrétienne appelée la Toussaint, lorsqu'il consacra la chapelle de Saint-Pierre à Rome en l'honneur de tous les Saints.

En **835**, le Pape Grégoire IV sur l'ordre de Louis le Pieux déclara de façon officielle que « **le 1er novembre serait la fête de tous les saints** et qu'elle serait célébrée dans le monde entier ». La Toussaint a donc pour but de célébrer tous les saints de l'Église, et tout particulièrement les martyrs. La Révolution française provoqua la suppression de la Toussaint, jusqu'à ce que Napoléon la restaure en 1802. Avec Pie X au XX<sup>e</sup> siècle, la Toussaint devient par ailleurs l'une des huit fêtes chrétiennes officielles.

### **Les traditions et coutumes liées à la Toussaint**

Tout d'abord, il convient de faire la distinction entre deux fêtes, bien souvent confondues. Il y a tout d'abord la Toussaint, reconnue comme étant la fête de tous les saints, puis la fête des morts, qui est célébrée le lendemain, soit le 2 novembre. En Belgique comme en France, ces deux événements sont le plus souvent rassemblés en une seule célébration. Fidèles et athées célèbrent ainsi indifféremment leurs défunts lors de ce jour férié. Qu'il s'agisse du 1er ou du 2 novembre, les traditions et coutumes sont ainsi très proches et sont l'occasion d'honorer le souvenir des défunts et de fleurir les tombes. Bien entendu, les croyants peuvent se rendre à une messe spécifiquement donnée à la Toussaint. Lors de cette messe traditionnelle, l'Église catholique met à l'honneur les saints et les martyrs.

- **La fête de la Toussaint en Europe**

Dans le reste de l'Europe, de nombreux pays célèbrent la Toussaint le 1er novembre. C'est le cas de la Belgique, de la France, du Luxembourg, de l'Autriche, de la Pologne et de la Hongrie, mais aussi de l'Italie, de l'Espagne et du Portugal. Cependant, on ne retrouve pas cette célébration dans les pays de traditions orthodoxes, ou encore protestantes. Notons quelques spécificités avec la Sicile et la Guadeloupe. Sur l'île italienne, il est de coutume de visiter les catacombes et d'offrir aux enfants des poupées en sucre, de la part des défunts. Quant aux Antilles et à la Guadeloupe, la Toussaint y revêt une grande importance. On y illumine les tombes de nombreuses bougies et de cierges.

- **Les fleurs associées à la Toussaint**



Image par Goran Horvat de Pixabay

Le moment de la Toussaint, bien qu'étant la veille officielle de la fête des morts, reste un jour privilégié pour fleurir les tombes des défunts. Pour cela, il est de tradition de se tourner vers les chrysanthèmes. Ces fleurs résistantes, peu onéreuses et déclinées en de nombreux coloris et formes, sont idéales pour apporter une touche de lumière et de gaieté aux cimetières. Les cyclamens et la bruyère sont également parfaitement adaptés. Bien sûr, libre à chacun d'opter pour les fleurs de son choix, pour rendre le plus bel hommage à ses proches disparus. (BB)

Source : 123Fleurs

## **Et si... ?**

Je me demandais si tous les phénomènes naturels n'étaient pas l'expression des sentiments de tous ceux qui nous avaient quittés et qui nous lançaient des messages par ce biais ?

Ce serait joli car dans les rêves aussi, parfois, nous avons leur visite...

*Si vous avez quitté la terre,  
Où logez-vous dorénavant ?*

*Les étoiles sont-elles votre regard,  
Nous rassurant, dans le noir ?*

*Et l'arc-en-ciel,  
Votre souriant message  
Quand l'espoir nous manque tant ?*

*La pluie déferlante,  
Sur nos vitres dessinées,  
De votre âme chagrinée  
A-t-elle éclaté ?*

*Le grand mystère de l'au-delà  
Jamais décrypté.*

*Quand le néant  
Nos rêves, a emportés,  
Restera-t-il l'amour  
Pour nous aider  
À tout supporter ?*

Chloé Bindels

## **PAROLES DE SAGESSE**

- ✚ On ne peut s'empêcher de vieillir, mais on peut s'empêcher de devenir vieux. (Henri Matisse)
- ✚ Si l'argent est le nerf de la guerre, que la culture soit la musique de la paix. (Anonyme)
- ✚ Parfois on s'en va pour réfléchir, et parfois on s'en va parce qu'on a réfléchi. (Anonyme)
- ✚ Le plus grand plaisir de la vie est de réaliser ce que les autres vous pensent incapable de réaliser (Marcel Pagnol)
- ✚ Quand une personne te donne sa confiance, prends-en bien soin comme d'un trésor. C'est une partie de son cœur qu'elle te donne. (Anonyme)



# LA CHRONIQUE LANGAGIERE

## La vènerie, le noble déduit

### Avant-propos

**Rappelez-vous ! Dans le numéro 118 de notre bulletin, Michèle Lenoble nous faisait découvrir dans un premier article la richesse du vocabulaire de la chasse. Dans ce second opus de la série, elle précise d'emblée qu'elle ne chasse aucun animal et qu'elle ne chasse que les mots qui traitent de la chasse. Ils sont si nombreux et si explicites que beaucoup sont passés dans l'usage courant de tous.**

La chasse à courre fut le grand déduit – occupation procurant du plaisir – de la noblesse. Très prisée par les rois, elle entraîna la construction des châteaux de Chambord, Fontainebleau, Versailles. L'architecte Lenôtre aménagea la forêt alentour afin de rendre plus agréable l'activité des veneurs. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, au château de Chantilly, conçu par les princes de Condé pour organiser les chasses, les écuries pouvaient abriter 240 chevaux et 500 chiens utilisés dans les chasses quotidiennes.

### Langue et tradition françaises

La langue cynégétique française reste un bel ambassadeur de la vènerie. Les veneurs la font vivre et en perpétuent l'usage parmi les suiveurs et les passionnés. La chasse à courre est interdite en Flandre et en Région wallonne depuis 1995.



Photo : Jean-Pierre Perronnaud

« Cet art, cette science et son langage n'ont guère changé depuis quatre siècles, la façon de chasser à courre non plus », constate Paul Vialar, chasseur et écrivain. Tradition française, la vènerie est une technique de chasse où le gibier est « couru » dans son milieu. Ce sont les chiens qui chassent l'animal couru, le rôle du veneur étant de les servir. L'élevage des chiens courants, l'équitation et la stratégie (organisation des parcours, conduite des chiens) font partie de la vènerie. Le laisser-courre, qui peut aboutir à la prise, doit être pratiqué avec respect, loyauté et dignité. La prise reste aléatoire parce que les règles héritées du code de chevalerie ménagent les chances de l'animal. Ainsi la force, la ruse, la vitesse, l'endurance se trouvent-elles des deux côtés. Chaque vènerie (lièvre, renard, chevreuil, sanglier, cerf) a ses spécificités et son vocabulaire. Les ruses de l'animal de chasse, les circonstances, le comportement de la meute varient, les termes également.

### **L'équipage de chasse**

L'équipage de chasse se compose des veneurs, dont le maître d'équipage qui dirige le courre, des valets de limier, des piqueurs (on dit de préférence piqueux), des chevaux et d'une meute de chiens pour lancer l'animal et suivre sa voie.



Photo : Francis Margottat

Il dispose d'une devise, d'une tenue, d'une fanfare, d'un chenil et souvent d'un territoire. La grande vènerie se pratique à cheval dans une tenue propre à chaque équipage. Depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le terme *rallye*

(dérivé de l'anglais *to rally*, « rassembler ») s'emploie comme synonyme d'*équipage*. La chasse à courre suit un rituel accompagné de sonneries de trompes.

### **Sonner de la trompe. Tenue de vènerie**

L'instrument de musique en cuivre dont on sonne à la chasse s'appelle trompe. Ses formes successives se nomment La Dampierre, La Dauphine et La d'Orléans, longue de 4,5 mètres, utilisée actuellement. Sa tonalité est en ré. On dit *sonner de la trompe* et non jouer du cor de chasse. Les fanfares annoncent les circonstances de la chasse, sonnent les honneurs et la retraite. *Fanfare d'équipage* désigne le morceau de musique composé à l'intention d'un équipage et dédié à son maître ou à la forêt dans laquelle il chasse. Anciennement, les veneurs s'habillaient selon leur goût, leurs convenances ou leur fortune. Louis XIV créa la première tenue de vènerie, bleue, galonnée, avec collet et parements cramoisis. Louis XV dota les tenues de sa vènerie du bouton au cerf.



Photo : Guillaume Ramond

### **Les boutons**

Les membres d'un équipage de vènerie à cheval ou à pied sont appelés *boutons* lorsqu'ils sont admis à porter la tenue de l'équipage avec les boutons ornés du motif propre à cet équipage. Après 1820, les boutons à devise deviennent le signe distinctif des équipages. Ils représentent l'animal chassé par l'équipage, entouré de la devise ou du nom de l'équipage.

## Le rendez-vous de chasse

*Rendez-vous* à tel endroit : l'impératif présent du verbe *se rendre* employé à la chasse est à l'origine du nom, *le rendez-vous*. *Le rendez-vous est fixé à 7 h du matin, au pavillon de chasse, près de l'étang*. Le rendez-vous de chasse, c'est le lieu où se retrouvent les chasseurs à tir, ou les veneurs, leurs invités, les valets de limier, qui présentent leur rapport, et ceux qui, sans avoir été conviés, savent qu'ils pourront suivre la chasse pour la seule raison qu'ils aiment la chasse et à condition qu'ils en respectent les usages.



Photo : Jean-Pierre Perronnaud

Par extension, la locution *rendez-vous de chasse* s'applique à la construction, simple (abri, pavillon, maison de campagne) ou fastueuse, utilisée pour ces rencontres. François I<sup>er</sup> fit transformer le château médiéval de Chambord en rendez-vous de chasse. Passé dans la langue courante, *rendez-vous* désigne la « rencontre entre deux ou plusieurs personnes qui ont convenu du motif, de la date et du lieu ». *Fixer un rendez-vous d'affaires*. Avec ou sans article : *donner (un) rendez-vous* à un ami ; *prendre (un) rendez-vous* avec un médecin.

Michèle LENOBLE

(Photos mises à notre disposition par la **Société de Vènerie** - 75003 Paris)

## **COURRIER DES LECTEURS**

A l'adresse d'Albert De Preter

*« Je m'émerveille toujours devant le bulletin de votre association à laquelle vous participez activement. C'est sans doute ce qui vous donne cette énergie, cela représente beaucoup de travail et de recherches, bravo ! »*

Jeannine Faure (La Faute-sur-Mer, Vendée - France)

*Je reçois le bulletin à l'instant... En page 2, je tombe sur l'annonce de la mise en place du nouveau site de l'association <https://acd-dilbeek.be>... Tiens donc, voyons voir...*

*Dès la page d'accueil, je suis sous le charme... Pas mal... continuons notre exploration. De clic en clic, je découvre. J'en apprend des choses sur notre belle commune. J'ai maintenant fort envie de sortir de Dilbeek, j'ai envie de découvrir des musées méconnus, de parcourir les rues de Lille, ce n'est pas si loin, mais je vais commencer par retourner dans la bonne ville de Gand, pour participer à une petite balade sur la Lys après un bon dîner à la Brasserie Pakhuis, pourquoi pas... Entre-temps je dois sortir mes poubelles, ah bon ! même le calendrier de l'enlèvement des sacs de déchets est repris dans ce site...*

*Et puis, tiens ! j'irais bien toquer à la porte de leur local le 5 octobre pour écouter Robert Massart et, qui sait, emprunter un livre d'Amélie Nothomb. La visite de la ville de Lierre me tente bien aussi... J'y ai même laissé quelques souvenirs... mais je les garde pour moi, ne m'en veuillez pas !*

E.C.

## **RADAR-TRONÇON A DILBEEK : RAPPEL**

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre dernier, plusieurs itinéraires font l'objet d'un contrôle de vitesse moyenne d'un véhicule entre deux points.

Aux premières nouvelles, bon nombre d'automobilistes ont été inattentifs et ont été verbalisés.

Ces itinéraires ont été publiés dans le numéro 119 de notre journal (page 30).

Autant savoir...

## Séance du conseil communal du 24 septembre 2024

### **Tarifs pour l'utilisation de la piste d'athlétisme**

De nouveaux tarifs seront d'application suite à la rénovation de la piste d'athlétisme située au centre sportif communal Roelandsveld.

Le coût des travaux s'est élevé à deux millions d'euros, la moitié étant supportée par la Région flamande.

### **Cimetières communaux**

Un nouveau règlement d'ordre intérieur ainsi que de nouveaux tarifs ont été votés.

Ils entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2025 et sont consultables sur le site [www.dilbeek.be](http://www.dilbeek.be) à la rubrique « begraafplaatsen ».

### **Zone bleue dans le quartier Paloke**

En mars 2023, un règlement avait été voté par le conseil communal mais n'avait jamais été mis en vigueur vu certaines erreurs.

Un nouveau règlement a été voté lors de la séance de septembre .

a) Les rues concernées sont les suivantes :

Sint-Antoniuslaan, André Waucquezlaan (à partir de la frontière avec Molenbeek-Saint-Jean), Marie-Louiselaan, Gh. De Villierslaan, Winkelveldstraat (à partir de la Sleutelplasstraat jusqu'au croisement avec la Marie-Henriettelaan), Moortebeekstraat (de la Marie-Henriettelaan à la Sleutelplasstraat), Marie-Henriettelaan (portion sise entre la Palokestraat et la Koningin Elisabethlaan).

b) La durée de stationnement est limitée à maximum deux heures à condition de placer son disque de stationnement.

La demande visant à accorder une carte de stationnement pour les enseignants travaillant dans les écoles de la rue Paloke, introduite par le groupe UNION des FRANCOPHONES, a été sèchement refusée par les élus de la N-VA. Notons que les enseignants des écoles flamandes du centre de Dilbeek ont la possibilité de stationner trois heures avec disque de stationnement. Visiblement, certains élus communaux n'aiment pas la Région de Bruxelles-Capitale.

## ELECTIONS COMMUNALES DU 13 OCTOBRE 2024 : RESULTAT.

Taux de participation : **58,90 %** (inférieur à la moyenne de la Région Flamande)

<b>LISTES</b>	<b>SIEGES OBTENUS</b>
DENK DILBEEK (cartel formé essentiellement par le CD&V, auquel se sont ajoutés GROEN, quelques socialistes flamands et DNA)	10
N-VA	10
BLAUW DILBEEK (= VLD)	8
VLAAMS BELANG	3
UNION FRANCOPHONE	2
PVDA	1
VOORUIT	1
RACHID VOOR U	0
IMAGIN (un ex -N-VA)	0

La N-VA, conduite par le bourgmestre, n'est pas arrivée, comme elle l'espérait, à être la première formation politique, et en raison d'une liste dissidente (IMAGIN) qui avec 47 voix seulement a empêché la N-VA de réaliser son objectif.

DENK DILBEEK devient, avec 36 voix en plus, le premier parti qui, dès lors, dispose du droit d'initiative, en vertu des nouvelles règles en vigueur pour les communes sises en Région Flamande, pour constituer éventuellement une majorité absolue qui doit compter au moins 18 sièges sur 35.

Au moment où nous écrivons ces lignes, aucune majorité n'était encore constituée et personne n'est en mesure d'affirmer que DENK DILBEEK réussira.

Suspens donc.

### **AVIS AUX LECTEURS**

Si vous ne souhaitez plus recevoir notre bulletin, il suffit de nous en informer en adressant un courriel à [g.pardon.dilbeek@hotmail.com](mailto:g.pardon.dilbeek@hotmail.com) ou en envoyant un sms au 0496.41.51.96. Il sera fait droit à votre demande.

Si vous déménagez, merci de nous communiquer votre nouvelle adresse, ainsi vous pourrez continuer à recevoir ce bulletin.

# Sommaire de ce numéro 121

On en parle .....	1
<u>Nos prochaines activités :</u>	
- 16.11.2024 : concert dédié à la chanson française.....	3
- 23.11.2024 : visite de la Faïencerie Keramis Boch à La Louvière .....	5
- 15.12.2024 : après-midi théâtrale « L'invité ».....	6
Activités Ping-Pong.....	7
Prochaines activités envisagées.....	7
Souvenir... souvenir.....	7
Avis de recherche .....	11
Echos de la bibliothèque.....	12
A ne pas manquer...Nuts-Bastogne .....	14
Bon à savoir .....	18
Paroles de sagesse .....	24
La chronique langagière .....	25
Courrier des lecteurs.....	29
Radar-tronçon à Dilbeek : rappel.....	29
Actualités dilbeekoises.....	30

Association culturelle de Dilbeek A.S.B.L.

Site internet : <https://acd-dilbeek.be> (info@acd-dilbeek)

N° d'entreprise : 0439.761.673

Compte bancaire : BE31 0882 0522 8955

Pour obtenir le présent bulletin par la poste ou par mail, il suffit d'en faire la demande via le site internet susmentionné (rubrique contact).

La présente publication s'efforce de communiquer des informations les plus fiables possible. L'ASBL ne peut toutefois être tenue pour responsable d'informations erronées quelles qu'en soient l'origine et/ou la cause.

Editeur responsable : Guy Pardon, Kalenbergstraat, 30, 1700 Dilbeek.